Dossier technique 2027 Salle-Pasteur (gymnase)



1 - Contact

Direction technique
Thierry Opigez – 06 70 19 40 13
dirtechpresencepasteur@gmail.com

PRÉSENCE PASTEUR
Festival Off Avignon
@PRESENCEPASTEUR

2 - Présentation de Présence pasteur

Présence Pasteur est installé le temps du festival dans l'enceinte d'un lycée.
Le public est accueilli dans une grande cour arborée et au calme ou sont implantés les billetteries, un bar restaurant et les panneaux d'informations des spectacles.
L'accès à la salle Pasteur (gymnase), la salle Jacques Fornier et l'Annexe se fait directement depuis la cour. Les salles de classe sont au deuxième étage du dessus de la salle Jacques Fornier.

3 - Fonctionnement de Pasteur

Le fonctionnement de Présence Pasteur est basé sur la mutualisation d'une partie du matériel et la collaboration entre les équipes pour certaines tâches.

La mutualisation consiste en l'apport par chaque compagnie d'éléments compatibles et mis en commun afin de limiter les coûts et ne pas encombrer le plateau par plusieurs systèmes en parallèle.

Présence Pasteur n'organise pas la mutualisation. Elle doit être faite entre les régisseurs concernés.

A cette fin nous vous communiquerons dès que possible les coordonnées administratives et techniques des compagnies partageant la salle afin vous puissiez échanger entre vous

La collaboration est utile lors des montages communs des projecteurs et de la machinerie.
Chaque compagnie devra fournir **deux régisseurs pluridisciplinaires compétents.**
Les projecteurs de chaque compagnie seront installés et câblés par l'ensemble des régisseurs lors des journées de montage.
Une collaboration peut être mise en place aussi pendant les changements de plateau. L'équipe suivante peut par exemple donner un coup de main à l'équipe qui démonte pour gagner du temps d'installation….

Ne pas oublier les consommables : gaffeur, scotch tapis de danse, scotch alu noir (obligatoire car absence de frise), Barnier à la couleur qui vous a été assigné, lampe de rechange. **Présence Pasteur de tient pas de stock.**

4- Recommandations

Les moments que nous allons vivre ensemble sont des moments psychologiquement difficiles, financièrement coûteux et professionnellement importants pour tous.

Ne minimisez pas le facteur stress !

Une bonne organisation technique préalable et une forte structuration des équipes sont les conditions nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Préparez les documents techniques et envoyez-les le plus tôt possible à la direction technique de Présence Pasteur.

Nous sommes à votre disposition pour toute question et conseil technique ou organisationnel

Votre créneau comprend : Le patch de vos projecteurs, la mise et la démise, l'entrée et la sortie des spectateurs, le nettoyage du plateau et bien sûr le spectacle !

Simplifiez ou optimisez vos installations techniques afin de gagner du temps.

Constituez votre équipe technique en conséquence

Prévoyez des chariots pour amener vos décors (le stockage des décors se situe derrière le gradin)

Pensez à la fatigue accumulée durant la préparation, le chargement, le voyage et le déchargement, Le montage, les réglages et les répétitions, les changements rapides entre les spectacles.

Prenez bien en compte que le **montage lumière et machinerie ne peut se faire que pendant les jours de montage prévus** pour des raisons évidentes de sécurité et de pratique. (Voir Planning)

Merci de lire attentivement le règlement intérieur.

5 - Planning

Le **Jour J** est le jour de la première du festival

Nous vous communiquerons la date officielle dès qu'elle sera publiée.

J-8 à partir de 14h : Accueil des compagnies. Déchargement des véhicules.
18h : Pot de bienvenue et finalisation du plan de feu commun

Une fois les véhicules déchargés, ils devront être garés à l'extérieur de Présence Pasteur

J-7 8h/12h30 - 14h/19h - 20h/22h30
Montage lumière et son commun

J-6 8h/12h30 - 14h/19h : Montage commun de la machinerie et Patch des projecteurs
Le service 20h/23h est réservé à Pasteur

De J-5 à J-2 4 créneaux de répétition de 4 heures par jour et par compagnie

J-1 Générale en condition, aux horaires du festival

Jour J Première du Festival

En dehors de la Générale vous disposez de 2 créneaux de 4 heures pour vos réglages techniques et vos répétitions. Le choix des créneaux se fait en concertation avec toutes les compagnies et en fonction des contraintes de chacun.

Vos deux créneaux de répétition doivent être obligatoirement **non consécutifs** et sur des jours **différents**.

Début mars vous recevrez un document à remplir afin de nous communiquer toutes vos disponibilités pour ces créneaux de répétition

En cas de plusieurs spectacles en alternance sur 1 créneau, le nombre de créneaux de répétition est valable pour 1 créneau occupé et non pour 1 spectacle

Le planning global des répétitions ne sera validé que lorsque toutes les compagnies concernées seront satisfaites de leurs créneaux.

En cas de litige c'est la Direction de Présence Pasteur qui tranchera

Les dates et horaires de passages de commissions de sécurité (pré-visite et visite), ne dépendent pas de Présence Pasteur. Elles sont imposées par les commissions elles-mêmes et sont impératives. Les compagnies doivent alors cesser le travail et quitter les salles pour ne pas ralentir le déroulement des visites. (Le temps d'arrêt, sera récupéré) il en va de même pour les contrôles Electricité et Structures.

Le démontage du matériel se fera le lendemain du dernier jour du festival à partir de 8h.
Aucune dérogation ne sera possible.

6 - Fiche technique Salle Pasteur (gymnase)

Descriptif des aménagements.

La salle Pasteur est aménagée dans le gymnase du lycée. Il se situe au fond de la cour, face à l'accès du public.
Le gymnase mesure 27 m de long sur 20 m de large. Sa hauteur est de 6m au faîtage et 5,40 m aux rives. C'est un bâtiment en charpentes métalliques (IPN) avec des murs en maçonnerie.
Le gymnase est complètement occulté pour la période du festival. A l'intérieur tous les murs visibles par le public sont doublés de tentures noires. Le sol est recouvert de tapis de danse. Les vestiaires du gymnase sont aménagés en loges de changements rapides.
L'accès du public se fait par deux portes donnant sur la cour. Largeur : 1m70, hauteur : 2m10
Ces deux portes servent aussi d'accès aux décors.
La salle est climatisée. Vous n'avez pas accès aux réglages de celle-ci.

Le plateau.

Cadre de scène : 12m d'ouverture et 9m80 de profondeur.
Mur à mur : 20m
Cadre de scène en velours noir
Pendrillonnage à l'italienne. 6 plans de pendrillons de 3m de large tous les 1,40 m
Fond en velours noir en 4 parties avec ouverture au centre
Circulation de 1 m de largeur derrière le rideau de fond.
Sol de gymnase revêtu de tapis de danse noir.

Le sol d'origine du gymnase est recouvert d'un revêtement souple qui entrave la circulation des décors ou chariots à roulettes Il est donc nécessaire et obligatoire d'équiper vous décors et chariots de roulettes de 8cm de diamètre minimum.

15 perches sont installées dans le gymnase dont 11 sur le plateau et 4 pour la face. Hauteur 5,5m

Toutes les accroches machinerie se feront sur les IPN (100mm) et non sur les perches lumières et devront être validées par Présence Pasteur
Attention :

Un couloir technique (non accessible par le public) côté Cour permet de circuler entre le plateau la tour grada et l'espace de stockage.

L'espace public

Le public est installé sur un gradin (type SAMIA) à coque plastique (habillées de housses) pouvant recevoir **198 personnes maximum**, le gradin a une largeur de 11.70m
Le gradin est positionné à 1,40 m du bord plateau.
Le public accède au gradin par un couloir de 15m de long sur 4m de large côté jardin.
Ce couloir sert aussi à la circulation des décors lors des changements de plateau
Une circulation à l'arrière du gradin (sous la régie) permet d'accéder au côté cour du gradin.

L'aire de stockage

D'une surface utile de 65m2 et située derrière la régie, l'aire de stockage accueille les décors et les accessoires des 8 compagnies. Chaque compagnie dispose de 8 m2 au sol. Le matériel non utile doit être stocké à l'extérieur sous un auvent prévu à cet effet

Nous fournir obligatoirement les certificats d'ignifugation des décors et accessoires au format papier

Les loges

Les loges communes climatisées installées dans un Algeco sont accessibles par une porte située au lointain Jardin du plateau.

La régie

Elle se trouve derrière le gradin dans une tour LAYER (plancher à 2,50m). Dans l'axe de la salle et de la scène.
Un tableau électrique permet de commander le balisage des coulisses, les circulations du public, les services plateau, l'éclairage du patch et du stockage décor

Les gradateurs :

Les gradateurs sont installés sur une tour Layher située le côté Cour du gradin derrière un pendrillon
48 circuits de 2kw pour le gril, 12 circuits de 2kw pour le sol et une armoire de directs

La lumière :

Présence Pasteur met à disposition des compagnies un pupitre ETC ION XE (ou équivalent), 60 gradateurs de 2kw, l'ensemble du câblage (rallonges, multis et triplettes) et une arrivée DMX en bout de perche là ou il y a besoin.

A charge pour les compagnies de fournir l'ensemble des projecteurs nécessaire à leur spectacle ainsi que les câbles DMX. L'ensemble du matériel devra être vérifié au sol avant le montage

Pour des contraintes de sécurité il est demandé aux compagnies de limiter à 35 le nombre de projecteurs accrochés au gril et 52 circuits gradués maximum par spectacle

Le son :

Présence Pasteur met à disposition des compagnies un système son composé d'une console MIDAS M32 (ou équivalent), 2 plans de diffusion L-Acoustics MTD115 (ou équivalents) sous perchés face et lointain et 2 caissons de basse SB115

Le reste du matériel doit être fourni par les compagnies.
Nous vous encourageons à mutualiser le matériel son pour une installation plus cohérente et plus légère. Nous vous communiquerons les coordonnées de tous les régisseurs dès que possible

7 - Règlement intérieur

1- Chaque Compagnie doit fournir à l'organisateur, pour le **31 mars** au plus tard, la fiche technique ainsi que le plan lumière adapté à la salle. En concertation avec les régisseurs des compagnies un plan de feux global sera proposé

2 - Chaque compagnie, dès son arrivée sur place fournira aux régisseurs de Pasteur les certificats d'ignifugation de ses décors et accessoires ainsi que les coordonnées de la compagnie sur Avignon (noms, fonctions, adresses, téléphones etc....) Pensez aussi aux documents administratifs à fournir en cas de contrôle (Urssaf, inspection du travail ...).

3 - La jauge du public accueilli dans chaque salle est fixée par la commission de sécurité. **Il est impératif de respecter la jauge maximale de spectateurs.** (Voir paragraphe 6 - Fiche technique)

4 - Tous les locaux du Lycée Pasteur ne sont pas à la disposition de la manifestation notamment certains étages des bâtiments et des classes qui sont sécurisés par alarme sonore et visuelle. Pour la tranquillité de tous il est interdit d'y accéder ...

5 - Le stationnement des véhicules des compagnies ou des personnes accompagnatrices est interdit dans l'enceinte du lycée. Après le déchargement du matériel les véhicules devront être garés à l'extérieur.

6 - Chaque compagnie devra travailler dans le cadre strict des créneaux horaires qui lui sont impartis. Présence Pasteur se réserve le droit de suspendre le spectacle de la compagnie dont le dépassement horaire viendrait à mettre en péril les représentations des autres compagnies.

7 - Chaque compagnie doit s'assurer d'avoir le personnel nécessaire et compétant requis par l'ampleur et la complexité de ses régies et de son dispositif afin de respecter les créneaux horaires impartis contractuellement.

8 - L'ensemble des installations techniques des compagnies se fait sous les directives et le contrôle des régisseurs généraux de Présence-Pasteur. Ils ont toute autorité pour imposer aux compagnies un fonctionnement et des installations fiables et conformes aux règles de sécurité. De même les régisseurs généraux pourront interdire la mise en œuvre de matériels n'offrant pas les garanties nécessaires de fiabilité.

9 - Dans les salles équipées de climatisation et de ventilation il est formellement interdit de changer les réglages de celles-ci. Seuls les régisseurs généraux de Présence Pasteur peuvent intervenir sur ces équipements.

10 - Les répétitions éventuellement demandées par les compagnies en dehors des créneaux impartis, ne pourront se faire qu'avec l'accord et la présence d'un Régisseur de Présence Pasteur. Ces répétitions supplémentaires ne seront autorisées qu'exceptionnellement.

11 - Aucun essai de son ne pourra se faire après minuit.

12 - Toutes accroches ponctuelles, en dehors de celles mises en place par Présence-Pasteur, devront faire l'objet d'une demande spéciale auprès de la direction technique et comporter un descriptif précis de l'appareillage et des fonctions souhaitées ainsi qu'un bilan des forces ou charges mises en œuvre.

13 - Pendant toute la durée du montage lumière et son, ainsi que pour l'installation et la mise et démise de son spectacle, l'équipe technique de chaque compagnie sera composée d'au moins deux régisseurs pluridisciplinaires compétents munis de leurs EPI : au minimum chaussures de sécurité et gants

14 - Le démontage des installations d'éclairage, des systèmes son et accroches se fait le lendemain du dernier jour de festival, afin de ménager les équipes et par souci de sécurité. Chaque équipe sera représentée pendant toute la durée du démontage par au moins 2 techniciens compétents (Munis de leurs EPI). Ce démontage se fait sous la direction d'un régisseur général de Présence-Pasteur. Les équipes ne pourront quitter le lieu qu'après avoir obtenu son accord.

15 - Toutes les implantations d'éclairage scénique ainsi que les installations du système son, leurs câblages et leurs "patchs" seront réalisés au cours des montages communs. Il est formellement interdit d'intervenir dans ces installations après le montage commun sauf intervention de maintenance sous contrôle conjoint d'un régisseur général et du régisseur concerné par le matériel en défaut.

16 - Ne seront installés pour chaque compagnie que les projecteurs qu'elle apporte. Il n'y aura pas de mélange de projecteurs sauf accord particulier entre compagnies.

17 - Pour le système son, la mutualisation (apport par chaque compagnie d'éléments compatibles et mis en commun) est la solution la plus simple pour tous afin d'obtenir une installation cohérente et peu encombrante. Cela peut permettre aussi d'alléger les coûts pour chaque compagnie.

18 - Après chaque représentation, la compagnie ayant joué doit laisser les lieux comme elle les a trouvés c'est-à-dire propres. Cette astreinte concerne : le plateau, les coulisses, le gradin, la régie et les vestiaires. Le matériel nécessaire au nettoyage est à disposition auprès d'un régisseur de pasteur.

19 - L'accès aux salles de spectacle par le personnel d'une compagnie pendant la représentation d'une autre compagnie est formellement interdit. Le personnel d'accueil de la compagnie en cours de représentation et le régisseur général de Présence-Pasteur ont toute latitude pour en interdire l'accès.

20 - Le personnel de Présence-Pasteur n'est pas à la disposition des compagnies pour pallier une éventuelle carence de technicien ou de compétence dans l'exploitation de leur spectacle.

21 - Rappel : La consommation de toutes substances interdites par la loi ainsi que les transactions auxquelles elles peuvent donner lieu ne peuvent être tolérées dans l'espace Pasteur. Tout contrevenant s'expose à son exclusion des lieux.

22 - Le montage du matériel lumière et de la machinerie se fait uniquement pendant les jours de montages définis

23 - Il est demandé aux Compagnies de signaler au plus vite tout déréglage de projecteurs et autres problèmes.
Toute intervention sur les perches et les IPN, autre que les réglages des éléments déjà en place devra être soumis à Présence-Pasteur ainsi qu'aux compagnies partageant la salle. Les interventions à titre exceptionnel et en cas de problème majeur devront être effectuées sur les créneaux de la Cie et en présence d'un régisseur de Présence Pasteur.

24 - En aucun cas il ne sera fait usage d'artifices pyrotechniques à l'intérieur de la salle

Gymnase - Plan d'ensemble

Echelle: 1/200

Présence Pasteur - Avignon 2027

Dessiné par THO

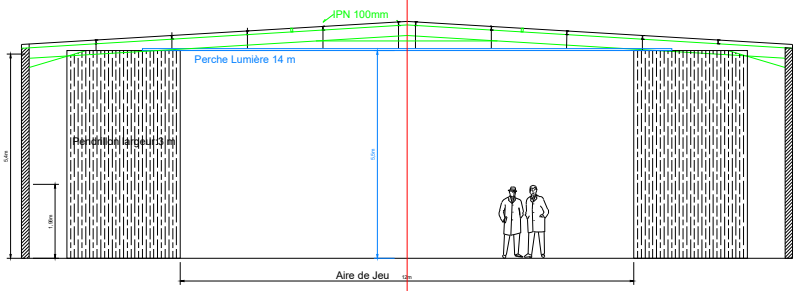

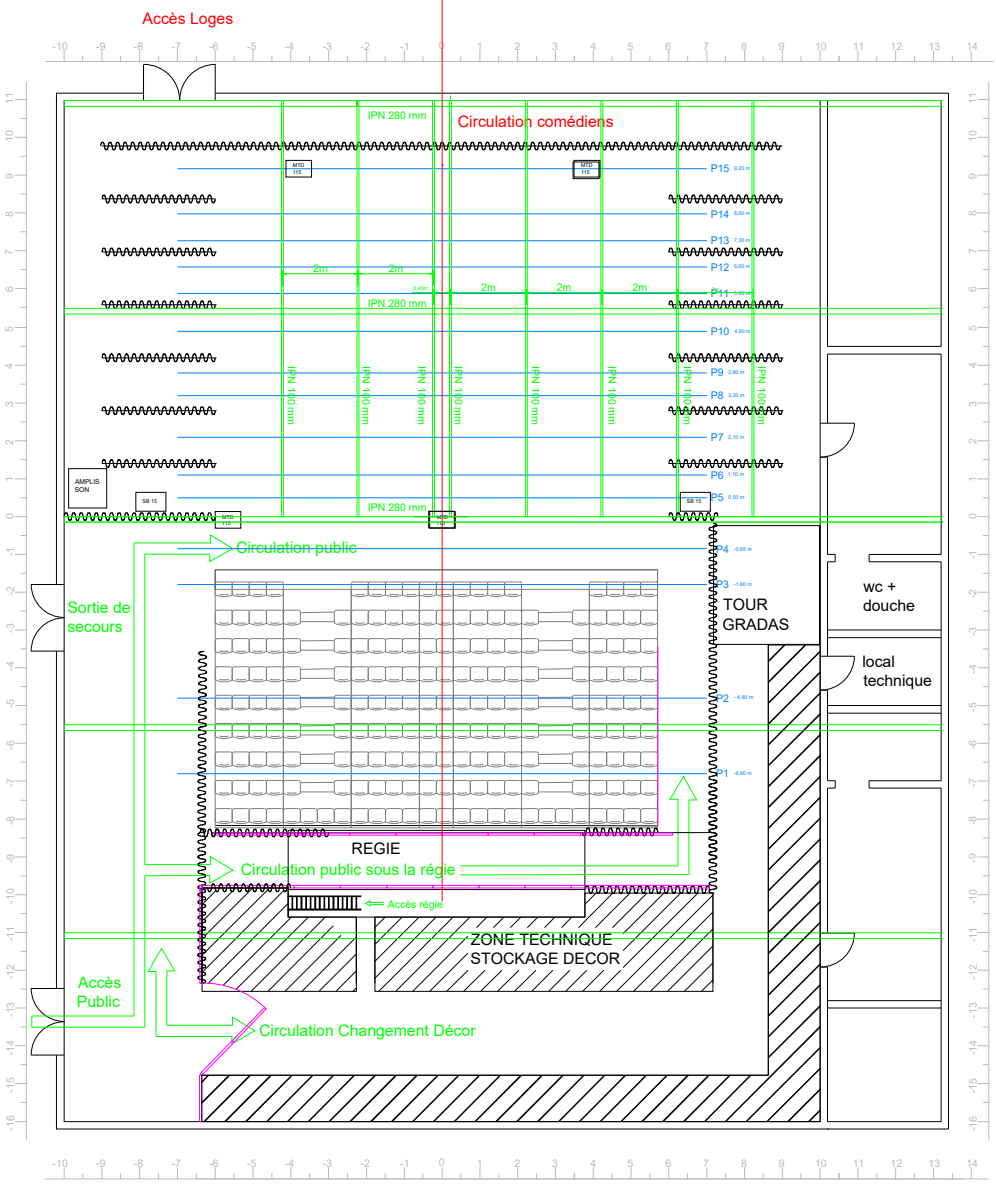

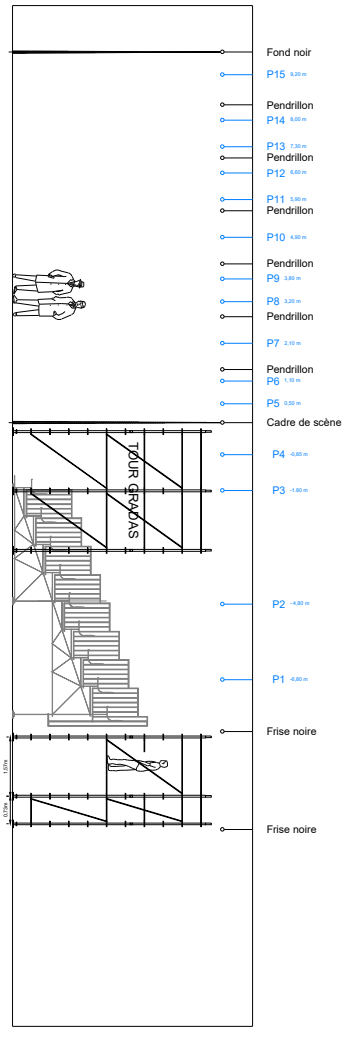

Gymnase - Plan IPN+Perches Plateau	Echelle: 1/100
Présence Pasteur - Avignon 2027	Dessiné par THO

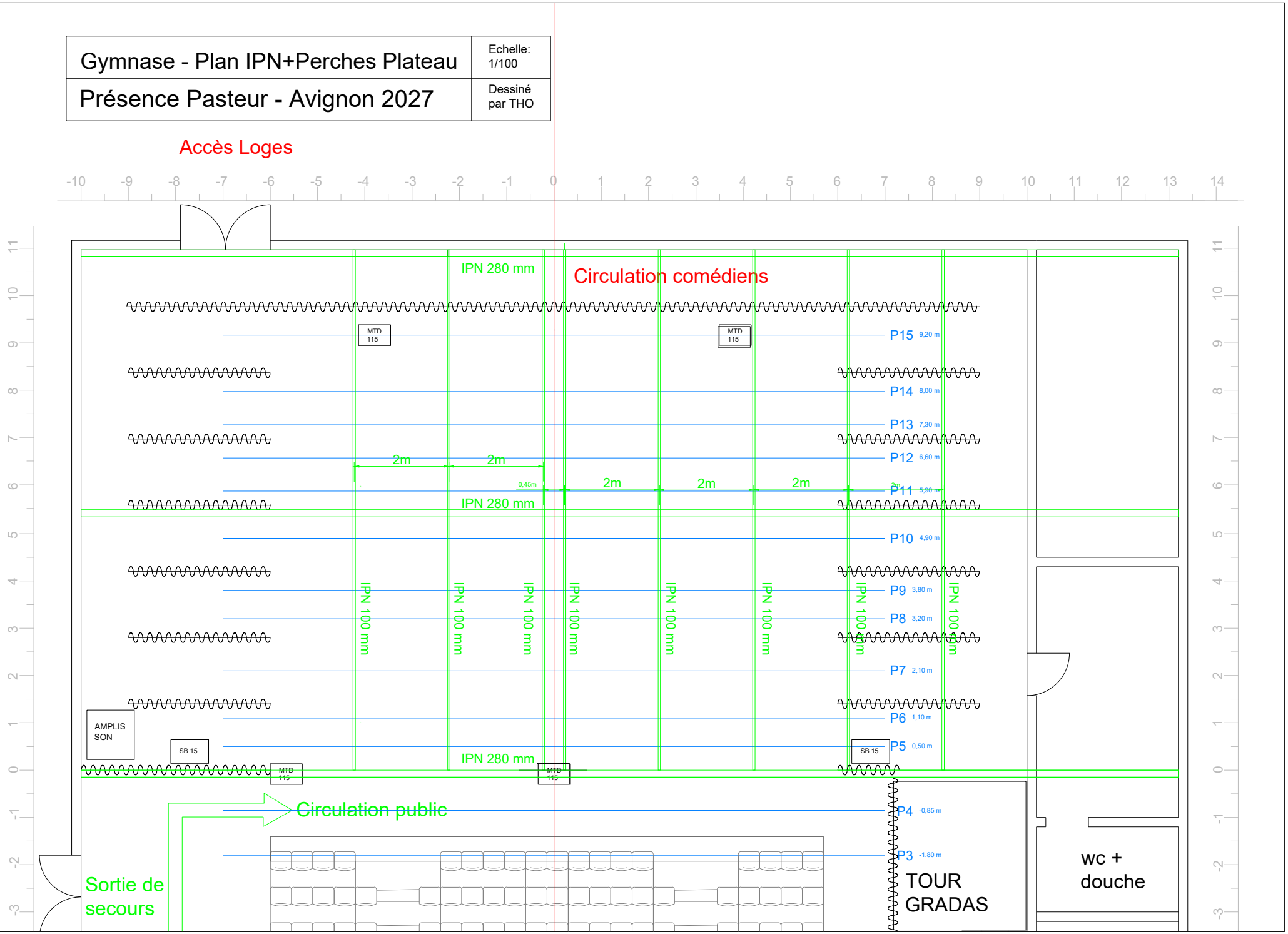

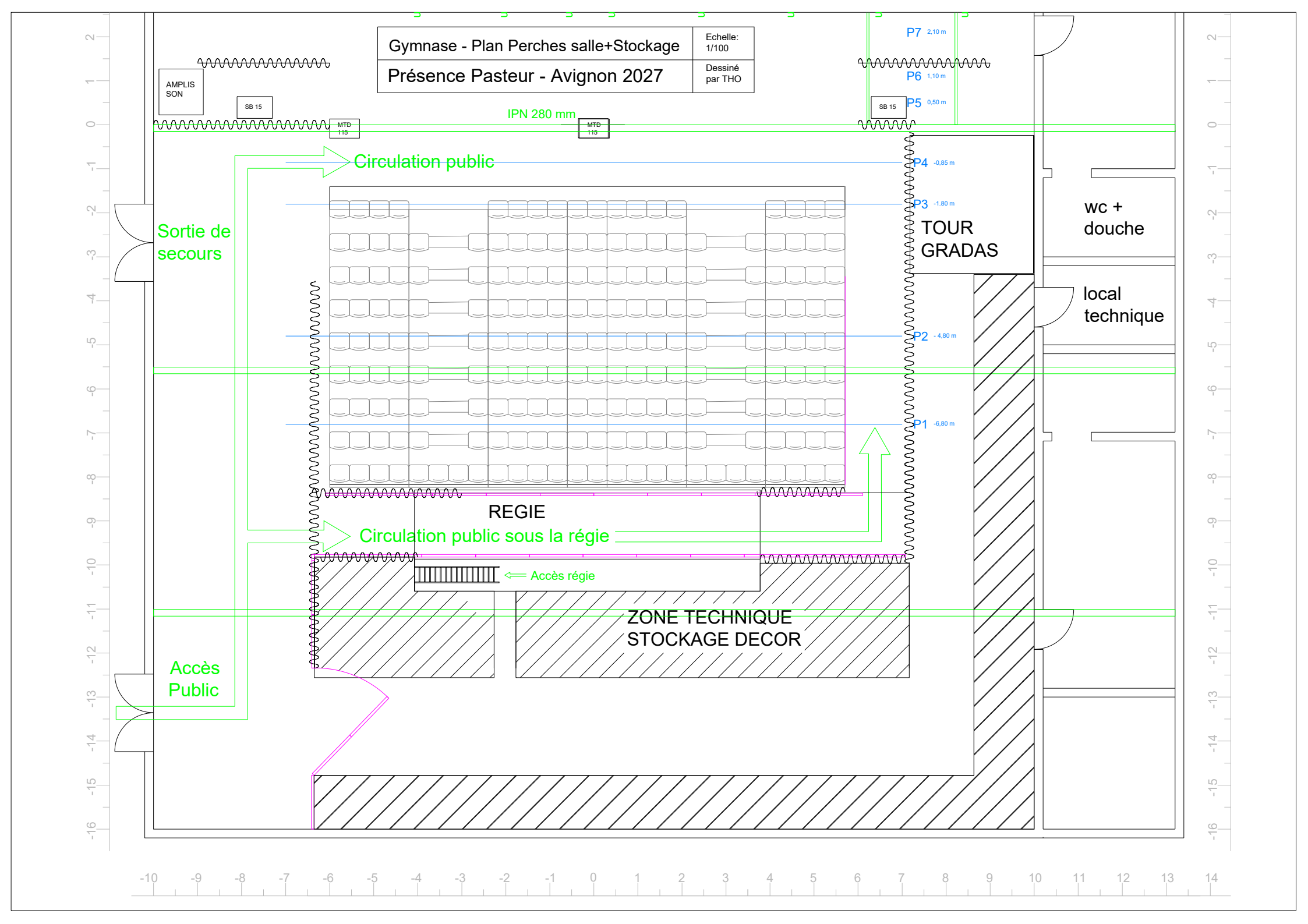
Gymnase - Plan Perches salle+Stockage
Echelle: 1/100
Présence Pasteur - Avignon 2027
Dessiné par THO
AMPLIS SON
SB 15
MTD 115
IPN 280 mm
P7 2,10 m
P6 1,10 m
P5 0,50 m
P4 -0,85 m
P3 -1.80 m
P2 - 4,80 m
P1 -6,80 m
Circulation public
Sortie de secours
TOUR GRADAS
wc + douche
local technique
REGIE
Circulation public sous la régie
Accès régie
ZONE TECHNIQUE STOCKAGE DECOR
Accès Public

Gymnase - Plan Perches Lumières Plateau	Echelle: 1/100
Présence Pasteur - Avignon 2027	Dessiné par THO

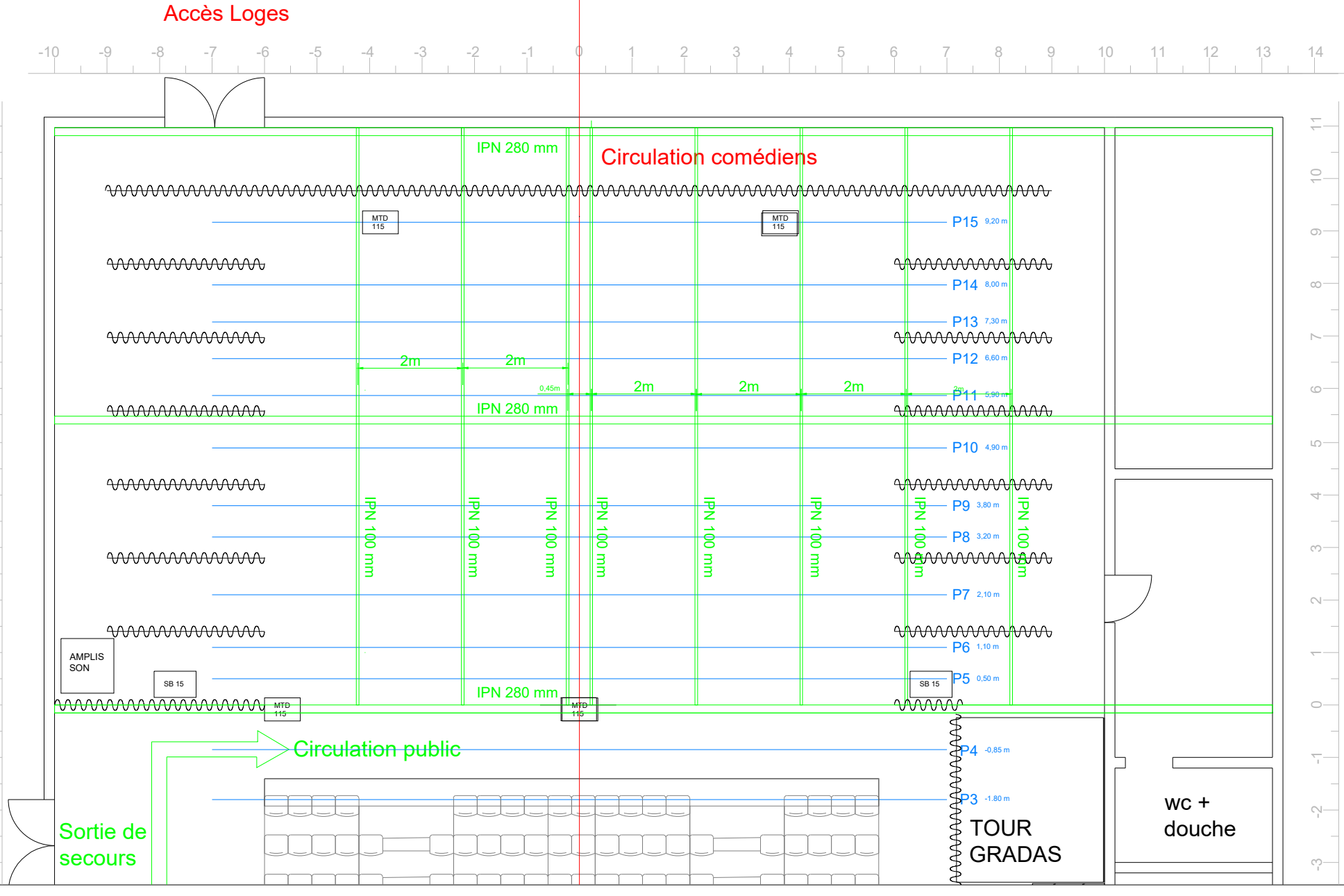

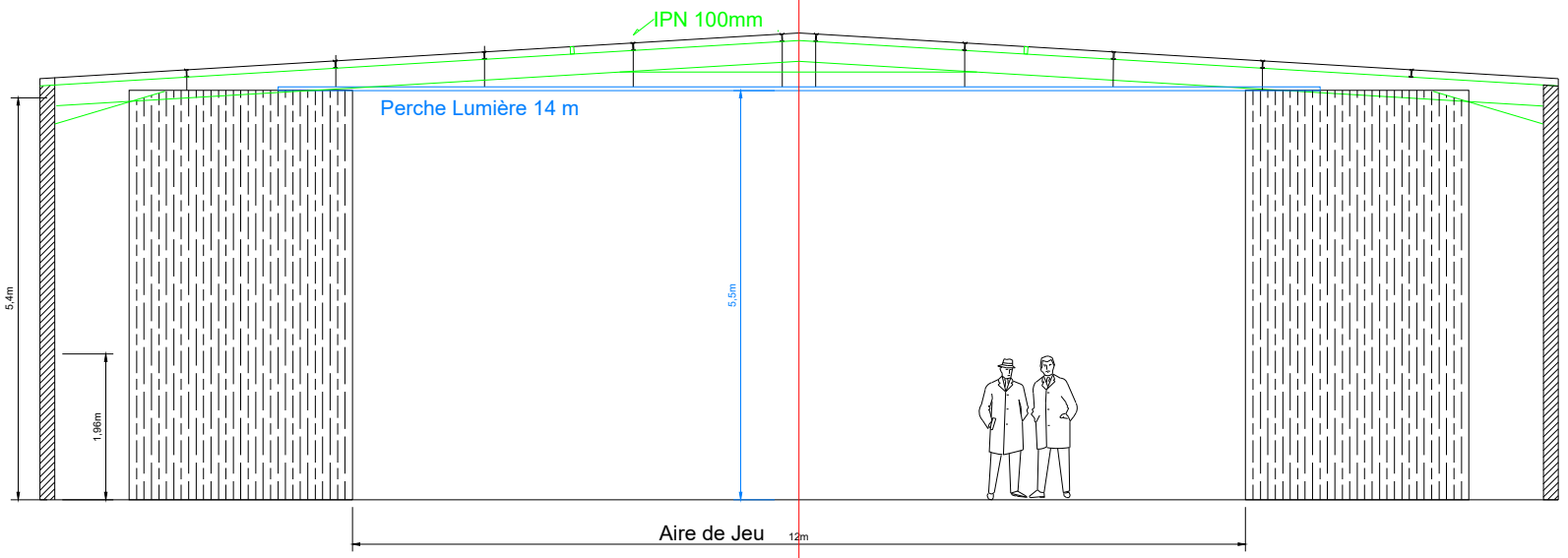
IPN 100mm
Perche Lumière 14 m
5,4m
1,96m
5,5m
Aire de Jeu
12m

Accès Loges

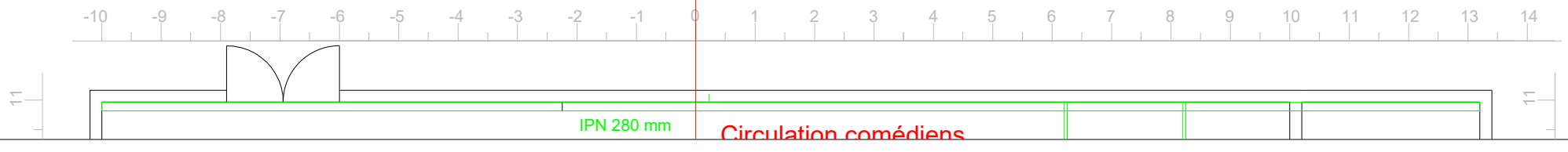
-10 -9 -8 -7 -6 -5 -4 -3 -2 -1 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
11
11
IPN 280 mm
Circulation comédiens